

Leudelange, le 25 novembre 2020

AVIS DE CIRCULATION

Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare du mercredi, 02 décembre 2020 au vendredi 18 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. La rue de la Gare, entre le croisement rue des Champs et la rue de la Forêt, sera barrée à toute circulation. En ce qui concerne les accès vers les maisons, les riverains sont informés par l'entreprise de génie civil de leur accès. Ils peuvent se renseigner auprès du chef d'équipe qui est en permanence sur place.

Une déviation direction Cessange / Schléiwenhaff / Bertrange sera mise en place.

2. Cela entraîne des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus.

Informations supplémentaires sur www.mobiliteit.lu

Veillez respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

Plan de circulation

